

Une voix à droite. — Accordez vos actes et vos paroles.

M. Ribot. — Je suis de ceux qui pensent que le gouvernement doit avoir une politique ferme et modérée, donnant à la République une paix si large que, dans l'ordre, le cabinet était renversé, cela est incontestable.

C'est évidemment qu'il ait laissé circuler le bruit que le gouvernement, dans une session récente, avait pris une décision qui devait être connue à tel jour. (Mouvements divers.)

Le Conseil des ministres, dans ce pays, se tient dans une grande salle. (Protestations diverses.)

Dans le cas spécial du duc d'Orléans, il fallait laisser l'exécutif maître de ses prérogatives.

Le cabinet a le droit de diriger, et ne devrait pas, comme dans la question du projet de loi sur la presse, suivre une orientation parlementaire.

Il en est de même pour toutes les branches de l'administration.

Le Ministre de l'intérieur a peut-être pas précisé, en parlant des réformes qu'il entend préconiser. (Mouvements divers.)

Encore une fois, le premier devoir du gouvernement est de faire de l'énergie, de la fermeté et de l'indépendance. Il sera alors assuré de l'appui des républicains. (Applaudissements au centre.)

RÉPLIQUE DE M. TIRARD

M. Tirard. — Je dédaigne les attaques personnelles de M. de Cassagnac; depuis vingt ans que je suis dans le parlement, je crois avoir le droit... (Bruit.)

M. de Cassagnac interrompt au milieu du bruit.

M. Tirard. — Je tiens à déclarer, que les indiscrétions sur le conseil des ministres, sont dues aux intentions des nonveillistes. (Protestations bruyantes dans les tribunes de la presse, tumulte prolongé.)

Voix à droite. — Guillotine, les reporters ! (Rires.)

M. Tirard. — De cette discussion ressort la nécessité de se livrer aux travaux sévères. (Applaudissements ironiques à droite — longue agitation.) Nous avons préparé des travaux considérables; étudions immédiatement.

Discours de M. Robert Mitchell

M. Robert Mitchell. — Le Gouvernement cherche une majorité et la majorité cherche une orientation.

M. Bourgeois nous l'a donné, en nous disant : « Je vous ai donné...»

M. Ribot lui-même a dit : « Marchons en arrière.» (Rires prolongés.)

Je ne crois pas que les propos soient prononcés, comme l'a dit M. Bourgeois, pour une forme déterminée de la République; je crois que c'est un effort pourtant aux idées républicaines. La révision serait le moyen de faire paix dans le pays. (Exclamations à gauche.)

Cris : « La clôture ! La clôture !

La voix de M. Robert Mitchell est couverte par le bruit des conversations.

Le débat laisse tout à fait au milieu de l'initiative de la Chambre et des cris : la clôture ! la clôture !

M. DE DOUVILLE-MAILLEFEU

M. de Douville-Maillefeu. — (Mouvements divers.) Le parti républicain, depuis qu'il a triomphé, n'est pas suffisamment défiant dans la prospérité.

M. de Cassagnac critique les réunions plénières. Les Constituantes défaillent aux députés républicains de ces réunions, mais leur est néanmoins l'initiative ? (Hilarité sur tous les bancs.)

Les réunions ont pour but de débroussailler le terrain nouveau.

L'orateur demande, au milieu de l'inattention et de l'indifférence générale, l'application immédiate de la loi.

DISCOURS DE M. CLÉMENCEAU

M. Clémenceau. — La discussion, qui vient d'avoir lieu, est importante que je crois devoir déclarer que la politique développée ici par M. Bourgeois est ma politique.

Si nous votons cette loi, comment la population de M. Bourgeois s'allie à celle de M. Challeme-Lacour. (Longue agitation.)

Vous parlez encore de proportionnalité d'impôt; comment se fait-il que nous nous appartenons encore 100 millions d'impôts nouveaux?

Je déclare sincèrement que le gouvernement fasse la conciliation.

Nous voterons pour vous, mais faites-nous le sacrifice de cette loi. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Notre décret est une emanation de M. Bourgeois, soit celle de la Chambre tout entier.

Mais le cabinet actuel ne s'est pas encore suffisamment expliqué, et puis qu'il ne faut rien céder sur le terrain des libertés, est-ce que la liberté de la presse ne vous tient pas au cœur? Si je ne répond pas à votre voix, pour la paix de l'Intérieur, je serai obligé de m'abstenir.

On se souvient de la politique, que M. Challeme-Lacour a exposée en décembre 1888 au Sénat.

Il y a quelques jours, conséquent avec lui-même, l'orateur demandait qu'on supprimât la liberté de la presse.

M. Reinach. — La liberté de l'injustice n'est pas la liberté de la presse. (Bruit.)

M. Clémenceau. — La loi sur la presse n'est même pas de l'initiative du gouvernement.

DISCOURS DE M. THÉVENET

M. Thévenet, ministre de la justice. — Vous élévez dans un très grand nombre de circonscriptions, dont demandez la modification de ce que j'appellerai le régime de diffamation.

Le premier projet émanait de M. Barthou au Sénat, le second de M. Reinach.

(Des huées à l'adresse du député opportuniste se font entendre; tout le monde le fixe; une agitation supplémentaire se manifeste; M. Reinach sourit impudemment.)

Tes tribunes de la presse partent des cris.

M. Thévenet. — Cette loi est faite dans l'intérêt des fonctionnaires, et, dans toute cette affaire, le gouvernement ne s'est préoccupé que de l'intérêt suprême de la République. (Protestations à l'extrême-gauche.)

Le gouvernement a démontré combien il traitait avec dédain les attaques dont il était l'objet.

LES ORDRES DU JOUR

M. le Président. — J'ai reçu quatre ordres du jour.

Colin de Barthou. — Est ainsi conçue :

La Chambre, confiante dans le gouvernement, et convaincue qu'il continuera à suivre une politique républicaine et républicaine conforme aux voix du pays, passe à l'ordre du jour.

Colin de Barthou. — L'ordre du jour de M. Bourgeois est ainsi conçue :

« La Chambre, confiante dans les déclarations apportées à la tribune par M. le ministre de l'intérieur, et invitant le gouvernement à ouvrir dans la voie des réformes, appelle à voter l'ordre du jour.»

Colin de Barthou. — Est ainsi conçue :

« La Chambre, approuvant les déclarations de M. le Ministre de l'intérieur et confiante dans l'énergie républicaine du Gouvernement, passe à l'ordre du jour.»

Colin de Barthou. — Est ainsi conçue :

« La Chambre, confiante dans les déclarations du gouvernement pour faire résolument des réformes émancipatrices, passe à l'ordre du jour.»

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement demande la priorité à l'ordre du jour de M. Barthou et n'accepte que celui-ci.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pour simple.

M. Glorat de Choiseul. — Je demande l'ordre du jour pour simple.

M. Reinach. — Le gouvernement accepte l'ordre